

CONFÉRENCE - DÉBAT

Jean-Louis LAVILLE

L'essor du monde associatif démontre le dynamisme et la richesse de l'initiative citoyenne. Toutefois, enfermée dans une «*forme d'engagement subsidiaire*»¹ qui serait incapable de s'inscrire dans une démarche entrepreneuriale, l'association souffre d'une image négative. On oublie la contribution du mouvement associatif à la démocratie. Les différentes crises et particulièrement celle que nous traversons apportent la démonstration de la nécessaire co-construction d'une coopération plurielle et véritable.

«*En sortant du mépris vis-à-vis du monde associatif, en élaborant des complémentarités inédites entre celui-ci et le service public, nous pouvons œuvrer à un nouveau contrat social pour le XXI^{ème} siècle*»².

¹ Plan de relance post-coronavirus : ignorer ou réinventer l'association ? Blogs.médiapart - 25 mai 2020

² Ibid

L'IRTESS de Bourgogne et l'IRTS de Franche-Comté organisent dans le cadre de la Formation CAFDES **une conférence débat avec Jean-Louis LAVILLE**, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers et Chercheur.

Le lundi 23 novembre 2020 de 9h00 à 12h00
à l'IRTS de Franche-Comté
1 rue Alfred de Vigny à Besançon

Elle permettra à l'issue de la présentation par Jean-Louis Laville d'échanger sur les initiatives citoyennes durant la crise sanitaire, les enjeux du monde associatif, ses contributions à la démocratie et au contrat social.

Le coût de la conférence est de 20 € - Inscription à l'aide du bulletin ci-joint.
Renseignements complémentaires christophe.wertheimer@irts-fc.fr / aburruni@irtess.fr

Conférence-débat Jean-Louis LAVILLE

Lundi 23 novembre 2020 de 9h00 à 12h00 - 20€

Identité participant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

Financement

Individuel*

Employeur

OPCA (Unifaf ...)

Autre

Prise en charge par l'employeur

Nom du directeur :

.....

Établissement :

.....

Adresse convention / facturation :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

.....

.....

FINESSE.....

SIRET.....

APE

Bulletin à retourner
à Florie BIDAL / florie.bidal@irts-fc.fr

ou

IRTS de Franche-Comté
A l'attention de Florie BIDAL
1, rue Alfred de Vigny CS 52107
25051 Besançon Cedex

Fait à le (cachet + signature)